

JUSTICE CGC

LE SYNDICAT DES DIRECTEURS ET DES GREFFIERS



DÉCLARATION LIMINAIRE CAP DU 25 SEPTEMBRE 2018

Paris, le 25 septembre 2018

Monsieur le Directeur,

Cette CAP montre à l'évidence l'incohérence, pour ne pas dire l'incompétence, dans la gestion des fonctionnaires par les magistrats.

1) Dans les avancements :

L'administration laisse de très nombreux collègues, titulaires de l'examen de directeur principal, sans aucune possibilité de réaliser leur avancement.

Un collègue, ayant réussi l'examen il y a plusieurs années, est obligé de solliciter son avancement par la voie du choix. L'administration ayant eu la bonne idée d'offrir un poste de principal dans sa région.

Cette situation est absurde et révélatrice du peu de considération de la sous-direction des greffes à l'égard de ses agents.

Cette situation ne vaut bien sûr que pour les directeurs exerçant dans les services déconcentrés, car pour ceux exerçant en administration centrale, la transformation de leur poste de directeur en directeur principal est automatique.

Nous souhaitons que cette automaticité soit également de mise pour tous les directeurs réussissant l'examen de principal, quel que soit leur affectation.

2) Dans la mise en place du RIFSEEP :

Il semble que la réforme du RIFSEEP ne soit pas encore à l'ordre du jour pour les greffiers et les directeurs.

Sur le site de la DGAFP, on peut y lire que ceux-ci seront concernés par le RIFSEEP au 1^{er} juillet 2017 !

Le budget 2018 a prévu un passage au RIFSEEP pour le 1^{er} aout 2018 pour un montant de 3.300.000,00 euros.

A ce jour aucun texte n'a été publié.

Nous avons cru comprendre qu'une communication serait faite au CTM de fin d'année.

Faut-il comprendre que les greffiers et les directeurs ne seraient plus bénéficiaires de cette somme en 2018 ?

Comment expliquer que les réformes intéressants les fonctionnaires soient systématiquement retardées voire annulées ?

Sommes-nous une variable d'ajustement budgétaire ?

Pour le syndicat JUSTICE CGC, il est évident que la gestion des fonctionnaires par les magistrats est désastreuse. Ceux-ci servant leur seul intérêt à notre détriment (avancement, mutation, congés formation, etc.).

Il est temps que cette gestion revienne aux fonctionnaires et nous nous y employons.

Les élus de la CAP

Elise COMPANYY

Frédéric DAVID